



**PROCES VERBAL DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
5 JANVIER 2015
A 20 h 30**

L'an deux mil quinze le 5 janvier 2015 à 20 h 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué le 30 décembre 2014, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques BELLET, Maire, Président du CCAS.

Présents : M. Jacques BELLET, Mme Carole ROZIER, Mme Aline SAURET, M. Daniel LE MOINE, Mme Isabelle DESTELLE, M. Bernard VION, Mme Angela RODRIGUEZ, Mme Marie-France FOURNIER, Mme Andrée FROMONT, Mme Ann KING

Absents excusés : Mme Geneviève MISLIN, Mme Muriel FREI

Absents : Mme Catherine FLACONNECHE, Mme Karine GAIGON, Mme Sandrine THEVENET.

Mme Isabelle DESTELLE est élue secrétaire de séance

Le procès-verbal du 6 octobre 2014 est approuvé à l'unanimité.

1- DEMANDES D'AIDES FINANCIERES

Aide à l'énergie au bénéfice de deux foyers pour un montant total de 243.19 €.

2- INFORMATIONS/QUESTIONS DIVERSES

2-1 Bilan des colis de Noël

Bilan plutôt positif tant sur la formule que sur le contenu des colis.

La liste électorale servant de base de données, certaines personnes n'étant pas inscrites sur la liste électorale, n'ont pas été comptées dans la liste de distribution.

Toutefois, le nombre de colis commandés avait été surestimé afin de tenir compte de ces avatars et chaque personne âgée de 65 a pu bénéficier du colis.

2-2 Projets 2015

Formation baby sitting : les pompiers de Corneilles en Vexin ont répondu favorablement à la demande de Madame Carole ROZIER. Quant à la PMI, il est difficile d'obtenir une réponse pour la mise à disposition d'une auxiliaire de puéricultrice.

2-3 Prévention des risques : l'élaboration du registre des personnes vulnérables ; un travail sur la communication est à réaliser.

2-4 Un planning de réunions de travail est proposé sur les sujets soumis à projets :

Les réunions auront lieu en mairie à 20 h 30, les :

- 2 mars 2015
- 1^{er} juin 2015
- 7 septembre 2015
- 7 décembre 2015

Chaque membre du CCAS sera destinataire de ce planning.

2-5 Repas de l'amitié et de la convivialité : le repas est fixé au samedi 18 avril 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15.

Le Président du CCAS,
Jacques BELLET.

